

<http://pierre-alain-millet.fr/l-argent-public-un-moyen-d-action>



Conseil municipal du 28 juin 2021

l'argent public, un moyen d'action au service des citoyens qui doit rester sous leur contrôle !



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

- Délibérations - Conseil Municipal -
Date de mise en ligne : lundi 28 juin 2021

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Madame, le maire, chers collègues, il est impossible de commenter le compte administratif qui traduit l'activité de notre ville sans dire un mot de la véritable gifle électorale que représente l'abstention ces deux derniers dimanche pour le système politique tout entier !

Des professions de foi non distribuées un peu partout, des bureaux de votes sans assesseurs, une abstention record, plus de deux français sur trois, quatre sur cinq dans les villes populaires. La démocratie électorale est aux urgences.

Nous savons pourquoi ! Quand le peuple dit non au traité européen en 2005, il est appliqué quand même. Quand le chômage, la précarité, les inégalités grandissantes rongent la vie sociale, les gouvernements parlent et laissent faire. Quand l'individualisme détruit les solidarités, que le marché nous met tous en concurrence, que les trafics et les incivilités défont la tranquillité publique, la république semble incapable de faire respecter nos droits. Et la crise sanitaire a aggravé toutes les tensions.

Il y a un message politique dans l'abstention de masse des jeunes et des milieux populaires. Depuis des décennies, les gouvernements font le contraire de leurs promesses. La seule loi qu'ils respectent, c'est celle des plus riches, celle qui fait que la crise en 2020 a produit en même temps plus de pauvres et... plus de milliardaires !

Tout le monde est en cause, forces politiques, médias, sondeurs et experts de toute sorte, et aussi la vie associative et syndicale. Mais aussi les citoyens eux-mêmes qui suivent si facilement les modes médiatiques... Et franchement, il y a beaucoup d'indécences dans tous les commentaires politiques qui nous parlent de victoires et de défaites ! Beaucoup d'indécence aussi chez Mr Ben Khelifa qui repète comme chaque année les mêmes mensonges, faisant semblant de ne pas voir les 145 millions d'euros de notre plan de mandat, 21 millions annuels en hausse. Il propose d'augmenter la dette sans dire qu'après l'investissement, il faut assurer le fonctionnement des équipements. Notre bonne gestion est justement l'équilibre entre le développement de la ville et la maîtrise de notre autonomie financière.

Les élus communistes sont conscients de cette fracture démocratique et savent qu'ils ont une responsabilité propre, reconstruire l'envie d'une autre société, d'un autre modèle économique, d'une démocratie réelle. Nous voulons redonner du sens au débat politique. Mais c'est à chaque citoyen de faire sa part, et, même si c'est difficile, de prendre parti, de se prononcer dans tous les sujets de la vie, du quotidien au mondial.

L'abstention est un révélateur, elle ne propose aucun remède. Le seul chemin pour reconstruire une démocratie réelle, c'est l'engagement des citoyens !

Alors permettez-moi de ne traiter à propos de ce compte administratif qu'un seul sujet, peu connu et qui illustre pourtant parfaitement le gouffre qui sépare nos gouvernants des citoyens.

Nous votons le compte de gestion qui retrace les activités du trésor public, et le compte administratif qui traduit nos activités, les deux sont bien sûr concordants, puisque toute dépense décidée sur le budget de la ville se traduit par un acte du trésor public. Cette séparation de celui qui décide de la dépense publique et de celui qui l'exécute, est au cœur de la comptabilité publique. Elle est pourtant mise en cause par des réformes qui ne font pas de bruit mais vont rapprocher la comptabilité publique de la comptabilité privée. Personne ne connaît la réforme du compte unique ni celle de la norme comptable dite M57. L'enjeu est pourtant la possibilité pour le citoyen de vérifier par lui-même la dépense publique. A force de réduction massive des emplois du ministère des finances, il y a de moins en moins de comptable public, la loi ELAN a par exemple décidé d'appliquer la comptabilité privée aux offices publics de logement et l'état vient de refuser d'assurer la mission de comptable public pour la future régie de l'eau. Le rapprochement

l'argent public, un moyen d'action au service des citoyens qui doit rester sous leur contrôle !

comptabilité publique et privée organise le désengagement de l'état au coeur de ce qui paraissait intouchable, le trésor public. Rappelons que c'est la révolution française qui a imposé que l'argent public n'était pas de l'argent privé et méritait une organisation dédiée et nationale !

Or ces réformes considèrent les actifs de la collectivité comme ceux d'une entreprise privée. Combien valent les voiries, les écoles, les lampadaires, les bancs publics. Rappelez-vous que le gouvernement a demandé aux bailleurs sociaux de vendre des logements pour équilibrer leurs comptes. Un jour, ils proposeront de vendre des routes ou des écoles pour pouvoir payer des services sur lesquels l'état se désengage.

Je le signale aux élus, la même réforme permettra de réaliser des dépenses qui sortent du budget voté sans repasser par le conseil. Pour l'instant, ce sera limité, mais progressivement, ce sont tous les outils qui garantissent aux citoyens la capacité de contrôler l'usage de l'argent public qui sont mis en cause.

Sans doute me suis-je éloigné du débat budgétaire, mais nous aurons l'occasion de montrer dans d'autres délibérations la réalité de notre travail au service des habitants, et la gifle politique de ces élections régionales méritaient de montrer sur un exemple la duplicité des gouvernements successifs qui font tout pour vider la démocratie de tout contenu et font semblant de se plaindre de l'éloignement des citoyens.